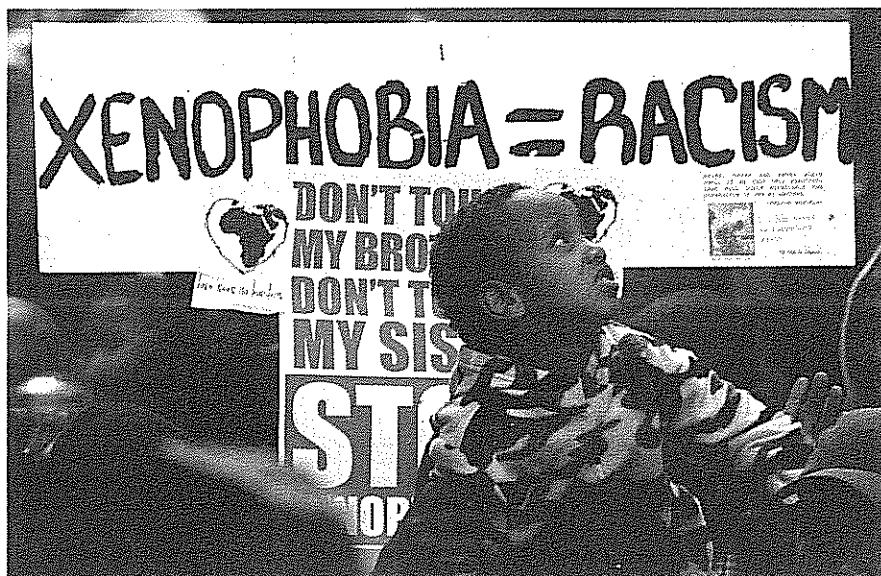


Echange entre professionnels, un projet de l'EPER

L'asile ici et en Afrique du Sud



L'Afrique du Sud est un pays considéré par beaucoup d'Africains comme un eldorado. Cette situation attire beaucoup de migrants, dont un grand nombre de demandeurs d'asile qui fuient les répressions ou les violences dans leur pays d'origine. Selon les statistiques du Haut-Commissariat pour les réfugiés, l'Afrique du Sud était en 2007 le pays qui enregistrait le plus grand nombre de demandes d'asile après les Etats-Unis. En 2006, elle détenait même le record absolu de demandes d'asile au monde.

Cette situation crée des tensions dans un pays qui souffre déjà de pauvreté, de chômage et d'un triste record de criminalité. Le racisme et la xénophobie sont des conséquences immédiates de cette situation et engendrent la violence, comme ce fut le cas à plusieurs reprises ces douze derniers mois dans les grandes villes d'Afrique du Sud. Il serait du devoir du Département de l'intérieur sud-africain de mettre en œuvre une politique efficace d'intégration des personnes migrantes. Malheureusement, les compétences et les ressources manquent cruellement.

L'EPER a donc décidé de travailler en partenariat avec le RMC (Refugee Ministries Centre), une structure œcuménique qui met à la disposition des migrants des lieux d'accueil et d'écoute, ainsi qu'un service de conseil pour toutes les questions relatives aux aspects juridiques.

En arrivant à Johannesburg, les migrants aboutissent généralement dans les centres d'accueil qui se résument aux Eglises et à quelques ONG. Ces personnes sont très vite entraînées dans les procédures longues et fastidieuses et sont soumises aux règles d'officiels corrompus.

Le RMC est présent dès les premières étapes des demandes d'asile afin d'orienter et d'aider les migrants, de soutenir les services étatiques responsables des procédures et de dénoncer les cas de corruption.

Mais le RMC fait également un énorme travail de défense des droits des migrants auprès du gouvernement sud-africain pour que celui-ci assume ses responsabilités. Il s'agit de soutenir l'Etat dans des tâches qu'il n'arrive pas à assumer seul.

Le travail accompli par le RMC peut être mis en parallèle avec les activités de la Coordination des représentants des œuvres d'entraide (CROE) de l'EPER.

En Suisse, les requérants d'asile sont souvent dépassés par une procédure. Par sa présence lors de chaque audition, la CROE travaille dans le but d'assurer une procédure d'asile correcte au regard de la loi et respectueuse des personnes demandant l'asile. De plus, le projet met en relation les personnes qui le nécessitent avec le réseau des bureaux de conseil juridique des œuvres d'entraide

Les similitudes entre les deux projets sont évidentes. C'est pourquoi, le département Etranger de l'EPER a mis en place un projet d'échange d'expérience entre le RMC et la CROE. Deux voyages, l'un en Suisse pour deux collaborateurs du RMC (11 au 15 mai 2009) et l'autre à Johannesburg pour deux mem-

En arrivant à Johannesburg, les migrants aboutissent dans les Eglises et quelques ONG

bres de la CROE sont planifiés. Le but est de favoriser une compréhension globale de la problématique des migrants et de leurs droits aussi bien en Suisse qu'en Afrique du Sud et ainsi de créer des synergies entre acteurs au niveau international.

Pour le RMC, il s'agit de découvrir un modèle suisse qui, malgré ses imperfections, fonctionne bien pour proposer des alternatives au Département de l'intérieur sud-africain. Pour la CROE, il s'agit d'approcher les réalités des demandeurs d'asile africains sur leur propre continent et de se faire une idée concrète de l'asile dans un pays subissant une des plus fortes pressions migratoires au monde.

VALENTIN PRÉLAZ,
chargé de programme de l'EPER
pour l'Afrique australe

OLIVIER COSANDEY,
coordinateur des Représentants d'œuvres
d'entraide à l'EPER